

Fiche de présentation - Construction de parcours professionnel

Action proposée

L'objectif principal est le retour à l'emploi.

Cette action doit permettre aux bénéficiaires de :

- Favoriser le retour à l'emploi
- Propulser la réinsertion sociale et professionnelle
- Accompagner les bénéficiaires vers une reprise de confiance en soi et une image de soi valorisée
- Accompagner dans leurs projets de retour à l'emploi,
- Développer l'autonomie des bénéficiaires en leur permettant de mieux communiquer (ateliers d'expression écrite et orale, jeux de rôle, ateliers de théâtre) et d'utiliser les supports média (posture, communication verbale, écrit, usage de l'outil informatique et utilisation des supports média),
- Aider les bénéficiaires à prendre en charge leurs démarches de vie quotidienne et professionnelle
- Mettre les bénéficiaires en actions tout en favorisant la mise en relation des bénéficiaires avec les lieux ressources du territoire susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs.

Public Cible :

- être bénéficiaire du rSa,
- être signataire du contrat d'engagement réciproque (CER),
- être domicilié en Essonne (91).

Prérequis : Sans

Prestataires

ARIES

Coordinateur Pédagogique : Abdourahmane WADE – Tél : 01 69 44 04 44 – Courriel : abdourahmane.wade@aries-iae-formation.fr

Directeur : Franck WITE – Tél : 01 60 16 33 68 – Courriel : franck.wite@aries-iae-formation.fr

Lieux de déroulement potentiel de l'action

Pour ARIES : Corbeil-Essonnes, Epinay-sous-Sénart, Grigny et Sainte-Geneviève-Des-Bois

Au 1^{er} semestre 2021

95,75%

Taux de satisfaction
globale de nos
apprenants sur cette
formation

Au 1^{er} semestre 2021

100%

des personnes
interrogées estiment
être satisfaites par les
contenus de la
formation

Tous les sites disposent d'un accès pour les personnes en situation d'handicap

Contenu

Durée de l'action

La durée de la prestation est de 400 heures complétée d'une période pratique en entreprise de deux (2) à six (6) semaines (70 à 140 heures).

Modalités de déroulement et contenu de l'action (différentes phases)

Elle sera organisée autour de 2 phases principalement : La Phase d'accueil/diagnostic et la phase d'accompagnement collectif, modulaire et des entretiens individuels.

En fonction du plan d'actions défini, mise en place d'une amplitude hebdomadaire de 2 à 5 jours : entretiens individuels, ateliers thématiques collectifs, dans la limite de 400 heures sur une durée maximale de 6 mois avec renouvellement possible sur préconisation du référent social et présentation du bilan intermédiaire argumenté du Formateur référent. Par exemple le public relevant de l'ancienne prestation RVP, communiquant à l'oral pourra bénéficier d'un rythme hebdomadaire de 2 jours au minimum et celui avec des problématiques linguistiques et/ou sociales pourra se mobiliser sur une amplitude de 5 jours, sur les 3 typologies (ALPHA, FLE, LCI). Lieu ressource mis à disposition du bénéficiaire pour ses recherches (téléphones, fax, internet, photocopieur, documentation)

1-Entrée sur la prestation

Le référent unique oriente le bénéficiaire vers ARIES par voie électronique à l'adresse suivante : aries.rsa@aries-iae-formation.fr.

Les entrées et sorties sont permanentes

A-Accueil

Après transmission par le référent rSa de la fiche de liaison et information auprès du BrSa de se présenter avec les documents administratifs obligatoires (copie carte d'identité, dernière attestation de paiement CAF, justificatif de domicile), le bénéficiaire est convié

à une réunion d'information collective ou à un entretien individuel d'information. A l'issue de cette rencontre, un premier entretien est programmé, celui peut aussi se dérouler à la suite de l'information collective.

Possibilité d'adaptation des conditions de formation aux personnes en situation de handicap

B-Positionnement et contractualisation

Lors du premier entretien avec le formateur, le bénéficiaire pourra préciser son projet, ses attentes, ses démarches et ses objectifs. Il est établi ensuite un plan de formation ou plan d'actions, qui peut être ajusté à tout moment du parcours.

C -Parcours (Type de parcours)

Deux types de modules sont proposés :

- Module d'Elaboration et de Réalisation de Projets Professionnels
- Module Linguistique et passerelles vers l'insertion professionnelle

2-Formation – Accompagnement

Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé marqué par différentes étapes : plan d'action, le contrat d'objectif complété par le dossier administratif contenant la pièce d'identité, l'attestation de paiement CAF, la fiche d'orientation et tout autre document permettant de rendre lisible le parcours. La formation en collectif comprend dans une seconde phase et selon les besoins des bénéficiaires, définis dans le plan d'action et le contrat d'objectifs, des possibilités de mise en place de modules, possiblement articulés, comprenant la thématique linguistique, la thématique de socialisation et de remobilisation, la thématique professionnelle. Concernant le volet professionnel, la recherche de solution, l'organisation de parcours alternés sont systématisés : notamment les passerelles avec l'IAE et les chantiers d'insertion. Sont également recherchés les suites de parcours soutenus par le Conseil Départemental tel que les POEC ou autres prestations d'accès à l'emploi.

3- Evaluation /Bilans / Entretiens Individuels

Test de positionnement, bilan et l'évaluation en période d'immersion, Plateaux techniques, Entretiens individuels recherche d'emploi...
Spécificités de l'Action

Prérequis : être en capacité d'intégrer un collectif.

Modalité d'orientation et de suivi

Modalité d'Orientation (repérage et positionnement)

Le référent rSa oriente les personnes bénéficiaires du rSa via une fiche de liaison et par la voie électronique à l'adresse : aries-rsa@aries-iae-formation.fr. L'orientation est centralisée et dématérialisée. Il les informe de se présenter à la convocation avec une copie de pièce d'identité, un justificatif de domicile et la dernière attestation de paiement de la CAF.

Modalité d'accueil

Accueil individuel ou collectif sur rendez-vous avec le formateur référent sur le site le plus proche du domicile du bénéficiaire, après communication par ARIES de la fiche de liaison, afin de favoriser.

Rôle du référent handicap :

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des stagiaires en situation de handicap. Il veille à l'accompagnement des personnes en situation de handicap et participe à la co-construction de leur projet professionnel. Il peut mobiliser au besoin les aides et services de l'Agefiph et fait en sorte que les personnes en situation de handicap puissent accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Référente handicap : Mme GANI Gulcan - Tél : 01 60 16 33 68

Les entrées et sorties sont permanentes et une possibilité d'adaptation des conditions aux personnes en situation de handicap

Modalité d'articulation avec le Référent Unique et le Conseil Départemental

- Retour fiche de liaison aux prescripteurs
- Rencontre d'animation et de suivi (comité de suivi, comité de pilotage, rencontre tripartite...)
- Bilan intermédiaire ou final réalisé par le formateur avec la présence souhaitée du bénéficiaire
- Transmission périodique des données (tableau de suivi avec la DIE)
- Modalité d'articulation avec le référent (téléphonique, mail...)
- Suivi à la sortie de la prestation

Comité de suivi : rencontre pour faire le point sur chaque bénéficiaire orienté sur l'action

Comité de pilotage : Présentation du bilan annuel avec la présence du Conseil Départemental, Chefs de secteur, du bénéficiaire

Conditions de vente :

Nos offres de formation sont gratuites

Site internet : <https://www.aries-iae-formation.fr>